



RCS : DRAGUIGNAN

Code greffe : 8302

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIÉTÉS

Le greffier du tribunal de commerce de DRAGUIGNAN atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1991 B 00119

Numéro SIREN : 381 897 396

Nom ou dénomination : LE DOMINO

Ce dépôt a été enregistré le 31/07/2017 sous le numéro de dépôt 3535

Duplicata
GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE DRAGUIGNAN

Palais de Justice CS 60223
83006 DRAGUIGNAN Cédex
IBAN: FR79 4003 1000 0100 0035 7892 M97
INTERNET: www.infogreffe.fr
TEL : 04.94.50.83.27

RECEPISSE DE DEPOT

Me Bruno RODRIGUEZ, Avocat (Draguignan)
187 rue Jean Aicard
Le Provence
83300 Draguignan

V/REF :
N/REF : 91 B 119 / 2017-B-3535

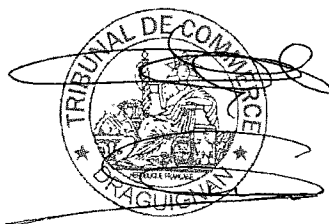
Le Greffier du Tribunal de Commerce DE DRAGUIGNAN certifie qu'il a reçu le 31/07/2017,
les documents comptables prévus aux articles L 232-21 et suivants du code de commerce, de l'exercice clos le
31/12/2016.
Procès-verbal d'assemblée générale ordinaire en date du 26/06/2017

Concernant la société

LE DOMINO
Société à responsabilité limitée
28 boulevard Carnot
83300 Draguignan

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2017-B-3535 le 31/07/2017
R.C.S. DRAGUIGNAN 381 897 396 (91 B 119)

Fait à DRAGUIGNAN le 31/07/2017,
LE GREFFIER



BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2016 12			Exercice N-1 31/12/2015 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	457	457				
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions	153 827	152 845	982	2 369	1 387	58.56
	Installations techniques, matériel et outillage	61 164	55 751	5 412	6 710	1 298	19.34
	Autres immobilisations corporelles	56 927	47 326	9 601	12 688	3 087	24.33
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	126		126	125	1	0.80
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	270		270	240	30	12.49
	Total II	272 771	256 380	16 391	22 133	5 742	25.94
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises	7 167		7 167	8 711	1 544	17.72
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	13 243		13 243	12 591	652	5.18
	Autres créances	47 907		47 907	40 608	7 299	17.97
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement	750		750	750		
	Disponibilités	10 982		10 982	11 084	102	0.92
	Charges constatées d'avance (3)	1 846		1 846	2 108	262	12.44
	Total III	81 895		81 895	75 852	6 043	7.97
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		354 665	256 380	98 286	97 984	301	0.31

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

270

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2016 12	Exercice N-1 31/12/2015 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 9 071)	9 071	9 071		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	29 552	29 552		
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	762	762		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	33 210	39 293	6 083	15.48
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	7 942	6 083	14 025	230.57
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	1 768	6 175	7 942	128.62
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	59 668	45 961	13 707	29.82
	Concours bancaires courants	1 127		1 127	
	Emprunts et dettes financières diverses	218	156	62	39.66
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	14 118	21 087	6 969	33.05
	Dettes fiscales et sociales	22 030	21 844	186	0.85
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	2 893	2 761	131	4.76
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	100 053	91 810	8 244	8.98
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	98 286	97 984	301	0.31

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

56 923

81 662

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2016 12			Exercice N-1 31/12/2015 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens				174		174	100.00
Production vendue de services	278 102		278 102	271 651		6 451	2.37
Chiffre d'affaires NET	278 102		278 102	271 826		6 276	2.31
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation			14 333	5 962		8 371	140.40
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			4 087	364		3 723	NS
Autres produits			8			8	
Total des Produits d'exploitation (I)			296 530	278 152		18 378	6.61
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises			85 858	80 970		4 888	6.04
Variation de stock (marchandises)			1 544	5 562		4 018	72.24
Achats de matières premières et autres approvisionnements			817	1 044		227	21.75
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			80 706	77 937		2 769	3.55
Impôts, taxes et versements assimilés			3 062	2 366		696	29.42
Salaires et traitements			98 837	76 573		22 263	29.07
Charges sociales			25 403	14 414		10 989	76.24
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			6 446	8 038		1 592	19.80
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges			1 117	1 376		259	18.82
Total des Charges d'exploitation (II)			303 790	268 281		35 509	13.24
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			7 259	9 871		17 130	173.54
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2016	12	31/12/2015	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)		2		4	2	56.09
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V		2		4	2	56.09
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)		2 939		2 600	339	13.02
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI		2 939		2 600	339	13.02
2. Résultat financier (V-VI)		2 937		2 596	341	13.13
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)		10 196		7 275	17 471	240.15
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		491		138	353	255.02
Produits exceptionnels sur opérations en capital		3 750			3 750	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII		4 241		138	4 103	NS
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		2 287		4 258	1 971	46.30
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII		2 287		4 258	1 971	46.30
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)		1 954		4 120	6 074	147.43
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)		300		2 928	2 628	89.75
Total des produits (I+III+V+VII)		300 773		278 294	22 479	8.08
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)		308 715		272 211	36 504	13.41
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)		7 942		6 083	14 025	230.57

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Attestation des comptes

31 JUIN 2017

83300 DRAGUIGNAN
Déposé sous le n°

SARL "Le Domino"
Capital Social : 9 071 euros
Siège social : 28 Avenue Carnot
- 83300 Draguignan -
RCS Draguignan n° B 381 897 396 – 91 B 119

B 3535

Assemblée Générale Ordinaire Annuelle
Du 26 juin 2017

L'an deux mille dix sept
et le vingt six juin,
à seize heures,

Les associés de la SARL "Le Domino", société à responsabilité limitée au capital de 9071 euros dont le siège social est Draguignan (83300) - 28 Avenue Carnot se sont réunis au dit siège social en assemblée générale ordinaire annuelle.

Etaient présents :

- Madame Oustric Suzanne	26 parts
- Monsieur Oustric Jean Marc	93 parts

soit la totalité des associés représentant l'entier capital social.

Il n'est pas établi de feuille de présence, le présent procès verbal étant signé par tous les associés.

L'assemblée dépassant le quorum requis, peut valablement délibérer sous la présidence de Monsieur Oustric Jean Marc qui rappelle l'ordre du jour, savoir :

- Lecture du rapport du gérant sur les comptes sociaux arrêtés au 31 décembre 2016, et de son rapport spécial établi conformément aux dispositions de l'article 50 de la Loi n° 66-537 du 24 juillet 1966;
- Approbation des dits rapports ainsi que du bilan, des comptes d'exploitation et de résultats, de l'inventaire et de tous tableaux annexes se rattachant à la même période;
- Quitus à la gérance de sa gestion durant l'exercice écoulé;
- Affectation du résultat.

Le président met à la disposition des associés les documents suivants dont il donne lecture :

- Copie des lettres de convocation;
- Rapport de la gérance (Doc. annexé n° 1);
- Rapport spécial de la gérance (Doc. annexé n° 2);
- Le texte des résolutions soumises au vote de l'assemblée;
- L'ordre du jour.

Ces lectures terminées, le président précise

- qu'assuré de la présence des associés, il n'a pas jugé opportun de remplir les formalités de convocation prescrites par les dispositions de l'article 38 du décret du 23 mars 1967;
- que le texte des résolutions proposées, ainsi que les rapports et les documents comptables, ci-dessus visés, à l'exception de l'inventaire, ont été remis aux associés quinze jours avant la réunion, et que l'inventaire a été tenu à leur disposition au siège social depuis cette date.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Puis, il déclare la discussion ouverte.

Après divers échanges, personne ne demandant plus la parole, les résolutions suivantes ont été proposées au vote des associés.

Première Résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu le rapport de gérance relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016 décide d'approuver celui-ci, de même que le bilan, les comptes d'exploitation et de résultats, l'inventaire, et tous les tableaux comptables annexes se rattachant au dit exercice.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Deuxième Résolution

La collectivité des associés approuve, sans exception ni réserve, le rapport spécial de la gérance en donne quitus entier et définitif au gérant pour sa gestion durant l'exercice clos le 31 décembre 2016.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Troisième Résolution

L'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat de l'exercice écoulé, soit une perte de 7 942 euros, au compte "Report à nouveau".

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Quatrième Résolution

L'Assemblée Générale approuve, en application des dispositions de l'article 50 de la Loi du 24 juillet 1966, l'ensemble des conventions passées entre la société et les associés.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

P.O.

Jno

Cinquième Résolution

Tous pouvoirs sont conférés au porteur d'une copie ou d'un original des présentes en vue d'effectuer toutes les formalités légales.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à dix sept heures.
De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès verbal qui a été signé par tous les associés présents, pour servir et valoir ce que de droit.

Signature des associés

J. D. T. L.

J. Amboustric

J. O.

J. M.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 98 285.66 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 278 101.96 Euros et dégageant un déficit de 7 942.39- Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2016 au 31/12/2016.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2016-07 relatif à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Changement de méthode

Les changements de méthode de présentation, survenus au cours de l'exercice, sont les suivants :

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

Etat des immobilisations

Cf Dossier Fiscal

Etat des amortissements

Cf Dossier Fiscal

Etat des provisions

Cf Dossier Fiscal

Etat des échéances des créances et des dettes

Cf Dossier Fiscal

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût premier entré premier sorti.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	17 498
Total	17 498

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 55
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 810
Dettes fiscales et sociales	6 784
Autres dettes	2 893
Total	12 641

ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	1 846
Total	1 846